

P R O G R A M M E
ONU-REDD



Proposition de déplacement des réunions du Conseil d'orientation de mars à juin

Neuvième réunion du Conseil
d'orientation du Programme UN-
REDD

26-27 Octobre 2012

Brazzaville, République du Congo

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les participants sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Contexte

Selon la section 1.1 du Règlement Intérieur et des Directives Opérationnelles du Programme UN-REDD¹, le Conseil d'orientation du Programme UN-REDD « se réunit chaque semestre ou aussi souvent que l'établit le Coprésident du Conseil, en consultation avec ses membres, dans un lieu à déterminer ». Le règlement intérieur du Programme ne spécifie pas les mois pour la tenue de ces réunions semestrielles.

La section 1.1 précise également que « dans la mesure du possible, les réunions du Conseil se tiennent en coordination avec celles du Comité des participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FPCF) ». Ainsi, depuis la première réunion du Conseil d'orientation, le Programme UN-REDD a tenu des réunions consécutives à celles du FPCF.

Le Règlement indique aussi que « Le Secrétariat fournit au Conseil d'orientation, chaque semestre, des informations sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des Programmes conjoints (mondial et nationaux), compte tenu des informations recueillies par les organismes des Nations Unies participants ».

Le Secrétariat du Programme UN-REDD doit recevoir le rapport sur les Programmes UN-REDD pour chaque période semestrielle (1 janvier - 30 juin) au plus tard un mois après la fin du délai applicable pour la présentation du rapport, pour que celui-ci puisse être transmis au Conseil d'orientation en octobre ou en novembre. Les rapports annuels des Programmes UN-REDD (mondial et nationaux) pour chaque période annuelle (1 janvier - 31 décembre) doivent être soumis au Secrétariat du Programme UN-REDD au plus tard un mois après la fin du délai applicable pour la présentation du rapport (31 janvier).

Cependant, les rapports qui contiennent des informations financières certifiées ne sont disponibles qu'à partir du 31 mai, conformément au Mémoire d'accord entre les organisations de l'ONU participantes et l'Agent administratif qui établit les fonds d'affectation spéciale multi-donneurs du Programme UN-REDD. Précédemment, un rapport intermédiaire descriptif sur les progrès annuels incorporant des chiffres de dépenses officiels était présenté au Conseil d'orientation lors de sa réunion de mars, accompagné du rapport annuel descriptif et financier consolidé contenant des chiffres certifiés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale multi-donneurs en mai, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord.

Etant donné :

- que les rapports annuels contenant des informations financières certifiées sur le Programme UN-REDD ne sont disponibles qu'à partir du 31 mai de chaque année;
- que le Conseil d'orientation a requis que le Programme contienne les chiffres financiers définitifs dans les rapports annuels ;
- que le FPCF se réunit chaque année en mars, juin et octobre ou novembre ;
- et que l'augmentation du nombre de Programmes nationaux d'UN-REDD (14 Programmes nationaux sont en cours) exige plus de temps pour la production de rapports annuels définitifs,

Le Programme UN-REDD propose que chaque année les réunions de mars du Conseil d'orientation soient déplacées à juin dans le but d'intégrer les informations financières certifiées dans les rapports annuels sur les Programmes conjoints d'UN-REDD (mondial et nationaux) présentés au Conseil d'orientation.

Décision demandée au Conseil d'orientation:

A partir de 2013, le Conseil approuve le déplacement des réunions du Conseil d'orientation du Programme UN-REDD de mars à juin, alors que la deuxième réunion annuelle se tiendra toujours en octobre ou novembre de chaque année.

¹ http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5172&Itemid=53